

Décision Générale colonial

Décision n° 705 20 mai 1946

n° 705 20

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 20 mai 1946
Numéro JO n° 5 du 31/05/1946	Date du numéro 31 mai 1946

TEXTE INTÉGRAL

A partir du 12 mai 1946, une permission de quinze jours. à solde entière et à passer à Djibouti, a été accordée à M. Mitler (Henri), chef électricien en service à l'usine électrique.